

N/REF : 29/01/2025 15H33 C:000053 I:00278
V/REF : AC/C11360
V/Email reçu le Mercredi 29/01/2025 a 15H33

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. OPL

IMMEUBLE : RES. OPALINE - OPL
ALLEE DES IRIS/DES NYMPHEAS
ALLEE DES PAPYRUS/ZAC MORINAIS
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 14 Février 2025

Référence Marché : 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny

LOCALISATION : ALLEE 7 NYMPHEAS - PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 103711, PORTE N°07, REZ DE CHAUSSÉE, TYPE 3

MOTIF : FOURNITURE ET POSE D'UNE COLONNE LAVABO EN PORCELAINE BLANCHE

Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 03/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE D'UNE COLONNE LAVABO
RÉALISATION D'UN JOINT SILICONE
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 03/02/25 a 15H52 M. B ZOUAD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL091-FP.Colonne lavabo porcel.blanche	1	77,00	77,00
TOTAL H.T.				77,00
T.V.A. a 10,00%				7,70
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>84,70</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.